



Dijon, lundi 11 août 2025

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2025/06026**Modifié par l'avis n° FR/2025/06070**

Pris en application :

art. A 4241-26 du CT (mesures temporaires)

Décret n° 2012-1556 du 28/12/2012 (mesures temporaires)

Insuffisance de la ressource en eau**Canal Latéral à la Loire****Ecluses 21/22 à 38****Arrêt de navigation (tous les usagers - dans les deux sens)****- à partir du 18/08/2025 à 09:00****o Canal latéral à la Loire**

entre les pk 111 (Ecluse 21/22 dite double du Guétin) et pk 182.5 (Ecluse de Maimbray)

Commentaire :

En raison de l'atteinte du débit réservé de l'Allier à Cuffy, l'alimentation du canal latéral à la Loire entre Cuffy et Maimbray est fortement réduite et ne sert qu'à maintenir un niveau d'eau suffisant pour garantir la vie piscicole dans nos biefs. Pour cette raison la navigation sera interrompue entre les écluses 21/22 et 38 à compter du lundi 18 août . Cet avis peut faire l'objet d'une modification en fonction de l'évolution de la situation hydraulique. Merci de rester vigilants et de vous conformer aux recommandations données par les agents de la Direction Territoriale.

Service(s) à contacter :

UTI Val-de-Loire-Seine, 17 rue du Pont Canal, 45250 BRIARE

Tél : 02 38 31 26 20

Date limite d'affichage :

Prochain avis.

Chef d'UTI

Signé

Deborah PERROT